Il est quatre heures environ, quand Monseigneur, ayant chanté les Vèpres et donné la bénédiction du Saint-Sacrement, quitte l'église provisoire pour se rendre au chantier de construction. Pendant que la musique Angers-Fanfare jette dans les airs ses notes éclatantes et joyeuses, Sa Grandeur s'avance à travers la foule en la bénissant. Elle est assistée de M. Piton, curé-doyen de Saint-Serge et de M. Rondeau aumonier de l'Oratoire, qui remplissent les fonctions de diagre et de sous-diacre. Monseigneur est d'ailleurs précédé d'un nombreux clergé, parmi lequel on remarque Messieurs les vicaires généraux Grellier, Baudriller, Pessard et Labonne; Messieurs les chanoines Grimault, doyen du Chapitre, Bazin, archiprêtre de la Cathédrale et Thibault secrétaire général de l'évêché, qui dirige les cérémonies; Messieurs les abbés Séchez, Brossard, curé nommé de Saint-Jacques, Jamin, Bas, de Kersabiec, etc.

Mais déjà la foule a envahi la nef de la future église; elle est la remuante, avide de voir et d'entendre et, peut-être pour cette raison, difficile à placer selon ses désirs, plus difficile encore à maintenir dans ses positions. Tour à tour aussi ont occupé leurs places, dans le transept de gauche, avec leurs bannières, les enfants de l'école des Ursules, de l'ouvroir Saint-Charles, les enfants de Marie, et l'association des mères de famille. Dans le sanctuaire, derrière les autorités et sous la vaste tente que M. le curé de Notre-Dame a eu la délicate pensée d'y faire dresser pour ombrager maints chefs vénérables, voici les enfants des Frères, les jeunes gens du Patronage avec leur bannière, puis Angers-Fanfare qui a reçu mission de nous charmer par ses accords, et qui saura s'en

acquitter avec un rare bonheur.

Énfin, le dirai-je, il n'est pas jusqu'aux murs et aux échafaudages qui ne servent d'asile à de nombreux jeunes gens que le désir de voir a fait monter jusque-là, en même temps qu'aux fenètres voisines se montrent par centaines d'autres spectateurs,

non des moins distingués.

Monseigneur est arrivé. A quelques pas de la croix de bois qui marque l'emplacement du grand autel, il prend possession du fauteuil qu'on lui a préparé. Ensuite, à ses côtés, se placent avec le clergé M. Laffarge, adjoint, délégué par M le maire d'Angers qui s'est excusé de ne pouvoir assister à cette cérémonie, MM. Laurent Bougère et Lemesle, conseillers municipaux, MM. les membres du Conseil de fabrique, MM. Ph. Bellanger, Fairé, ancien député, Ferd. Bougère, député, l'architecte M. Beignet et les entrepreneurs MM. Martin, Laboureau et Pichon, etc.

Aussitot commence la cérémonie liturgique. Je n'en dirai rien, si ce n'est que l'assistance en suivit les détails avec une curiosité qui n'a point nui à son pieux recueillement. J'ai hâte d'arriver à ce qui fut pour les assistants la partie la plus intéressante de la fête, je

veux dire les discours.

M. le curé de Notre-Dame prend le premier la parole. D'une voix émue, il demande à Monseigneur, avant de commencer son discours, la permission de saluer deux mémoires bien chères à sa paroisse : celles de Mme Guitton, l'insigne bienfailrice de l'église, et de